

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01365 Numéro SIREN : 813 069 077 Nom ou dénomination : A3F

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/014881

Désignation de l'entreprise : Société A3F		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 888 CHEMIN DU FUMEOU		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 8 1 3 0 6 9 0 7 7 0 0 0 1 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 12 2020	
		N-1 31 12 2019	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB AC	
Frais de développement *		CX CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF AG	
Fonds commercial (1)		AH AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL AM	
Terrains		AN AO	
Constructions		AP AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR AS	
Autres immobilisations corporelles		AT 39 911 AU 15 755	
Immobilisations en cours		AV AW	
Avances et acomptes		AX AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS CT	
Autres participations		CU 159 196 CV 159 196	
Créances rattachées à des participations		BB BC	
Autres titres immobilisés		BD BE	
Prêts		BF BG	
Autres immobilisations financières*		BH BI	
TOTAL (II)		BJ 199 107 BK 15 755	
Matières premières, approvisionnements		BL BM	
En cours de production de biens		BN BO	
En cours de production de services		BP BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR BS	
Marchandises		BT BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV BW 520	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 113 663 BY 113 663	
Autres créances (3)		BZ 211 042 CA 211 042	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD CE	
Disponibilités		CF 25 302 CG 25 302	
Charges constatées d'avance (3)*		CH CI	
TOTAL (III)		CJ 350 008 CK 350 008	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 549 115 IA 15 755	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Légende

Désignation de l'entreprise: Société A3F

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 84.....500.....)			DA	84 500	84 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC				
	Réserve légale (3)			DD	8 450	8 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	112 345	82 678		
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	115 725	29 917		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	321 020	205 295		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	16 759			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	96 504	198 869		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	84 717	108 560		
	Dettes fiscales et sociales			DY	14 076	17 504		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	284	13 852		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	212 340	338 786		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	533 360	544 081		
RENNVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	200 762	312 496	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société A3F				Néant		*	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	732 538	FH		FI	732 538	776 283
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	732 538	FK		FL	732 538	776 283	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	500	2 500	
	Autres produits (1) (11)					FQ	419	1 879	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	733 458	780 661
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	644 881	702 231	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 071	1 292	
	Salaires et traitements*					FY	37 381	35 043	
	Charges sociales (10)					FZ	9 709	9 256	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	7 621	3 581
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	10 082	3 518	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	711 745	754 920
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	21 713	25 741	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		1 586	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	91 653		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	4 574	4 329	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	96 227	5 915	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		123	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 950	1 297	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 950	1 419	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	94 277	4 495	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	115 990	30 237	

Désignation de l'entreprise : Société A3F

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	245	320	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	245	320	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(245)	(320)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	20		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	829 684	786 576	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	713 960	756 659	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	115 725	29 917	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG	HP	HQ
	(3) Dont {	IH	IJ	IK	IX
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	RC	RD	A1	A2
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	A3	A4		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			
	(9) Dont transferts de charges			500	2 500
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	A8				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
CESSION DE TITRES			245		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 474		25 437
TOTAL	14 474		25 437
Autres participations	159 441		
TOTAL	159 441		
TOTAL GENERAL	173 915		25 437

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 911	39 911
TOTAL			39 911	39 911
Autres participations		245	159 196	159 196
TOTAL		245	159 196	159 196
TOTAL GENERAL		245	199 107	199 107

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 134	7 621		15 755
TOTAL	8 134	7 621		15 755
TOTAL GENERAL	8 134	7 621		15 755

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	7 621				
TOTAL	7 621				
TOTAL GENERAL	7 621				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	245		245		
Autres provisions pour dépréciation	5 751		5 751		
TOTAL	5 996		5 996		
TOTAL GENERAL	5 996		5 996		
Dont dotations et reprises financières			5 751		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	113 663	113 663	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 440	26 440	
Groupe et associés	184 602	184 602	
TOTAL	324 706	324 706	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	16 759	5 181	11 578	
Fournisseurs et comptes rattachés	84 717	84 717		
Personnel et comptes rattachés	1 717	1 717		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 959	1 959		
Impôts sur les bénéfices	20	20		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 434	9 434		
Autres impôts taxes et assimilés	946	946		
Groupe et associés	96 504	96 504		
Autres dettes	284	284		
TOTAL	212 340	200 762	11 578	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	21 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 241			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	10.0000	8 450			8 450

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600
Dettes fiscales et sociales	2 788
Total	6 388

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 950	91 653
Dont entreprises liées	896	91 653

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 000 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Société A3F
83160 LA VALETTE DU VAR

83160 LA VALETTE DU VAR

[illegible]

A3F

Société Par Actions Simplifiée au capital de 84 500 €

Siège social : 888 chemin du Fuméou - Villa Anna

83160 LA VALETTE DU VAR

813 069 077 RCS TOULON

DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 115 725 €, de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|--------------|
| - Un résultat de | 115 725.00 € |
| - Une somme de | 115 725.00 € |
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Fabrice ROSSELLO



AG ALEX

AUDIT . GESTION . ANALYSE . EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Marseille
Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence



SAS A3F

888 chemin du Fuméou
83160 LA VALETTE DU VAR

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Christophe DENIAU, Marc TUBIANA, Laurent WALTER
Experts Comptables Diplômés et Commissaires aux Comptes Associés

ESPACE MAURICE - 141, Avenue Marcel Castié - 83000 TOULON - Tél. : 04 98 00 95 40 + - Télécopie : 04 94 31 24 82
S.A. au capital de 50.000 € - R.C. TOULON 81 B 8 - N° SIRET 320 510 241 00021 - REF TVA FR 96 320 510 241
E-mail : agalex@agalexsa.fr

**SAS A3F**888 chemin du Fuméou
83160 LA VALETTE DU VAR**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

À l'Associé unique de la société A3F,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A3F relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

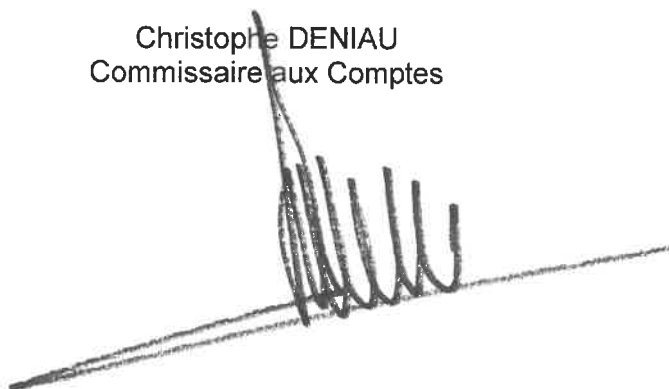
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulon, le 15 juin 2021

Pour la SA de Commissariat aux Comptes AGALEX

Christophe DENIAU
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of vertical, slightly wavy strokes, positioned over the printed name and title of the signatory.

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	39 911	15 755	24 156	6 340	17 816	281.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	159 196		159 196	159 196		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		199 107	15 755	183 352	165 536	17 816	10.76
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				520	520	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	113 663		113 663	158 430	44 767	28.26
	Autres créances	211 042		211 042	212 854	1 811	0.85
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	25 302		25 302	6 741	18 561	275.33
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	350 008		350 008	378 545	28 537	7.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		549 115	15 755	533 360	544 081	10 721	1.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 84 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	84 500		84 500			
	Réserves						
	Réserve légale	8 450		8 200		250	3.05
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	112 345		82 678		29 667	35.88
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	115 725		29 917		85 807	286.82
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	321 020		205 295		115 725	56.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	16 759				16 759	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	96 504		198 869		102 365	51.47
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 717		108 560		23 844	21.96
	Dettes fiscales et sociales	14 076		17 504		3 428	19.58
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	284		13 852		13 568	97.95
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	212 340		338 786		126 446	37.32
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		533 360		544 081		10 721	1.97

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

200 762

312 496

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	732 538		732 538	776 283	43 744	5.64
Chiffre d'affaires NET	732 538		732 538	776 283	43 744	5.64
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			500	2 500	2 000	80.00
Autres produits			419	1 879	1 459	77.68
Total des Produits d'exploitation (I)			733 458	780 661	47 204	6.05
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			644 881	702 231	57 350	8.17
Impôts, taxes et versements assimilés			2 071	1 292	779	60.32
Salaires et traitements			37 381	35 043	2 338	6.67
Charges sociales			9 709	9 256	453	4.89
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 621	3 581	4 040	112.81
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			10 082	3 518	6 565	186.63
Total des Charges d'exploitation (II)			711 745	754 920	43 175	5.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			21 713	25 741	4 029	15.65
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)			1 586		1 586	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	91 653				91 653	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	4 574		4 329		245	5.66
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	96 227		5 915		90 312	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			123		123	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	1 950		1 297		653	50.35
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 950		1 419		531	37.37
2. Résultat financier (V-VI)	94 277		4 495		89 781	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	115 990		30 237		85 753	283.60
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	245		320		75	23.32
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	245		320		75	23.32
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	245		320		75	23.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	20				20	
Total des produits (I+III+V+VII)	829 684		786 576		43 108	5.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	713 960		756 659		42 699	5.64
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	115 725		29 917		85 807	286.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

BDCA

888 CHEMIN DU FUMEOU

83160 LA VALETTE DU VAR

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

BDCA
11 RUE JEAN RACINE
PLACE DE L'OPERA
83000 TOULON

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 474		25 437
TOTAL	14 474		25 437
Autres participations	159 441		
TOTAL	159 441		
TOTAL GENERAL	173 915		25 437

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 911	39 911
TOTAL			39 911	39 911
Autres participations		245	159 196	159 196
TOTAL		245	159 196	159 196
TOTAL GENERAL		245	199 107	199 107

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 134	7 621		15 755
TOTAL	8 134	7 621		15 755
TOTAL GENERAL	8 134	7 621		15 755

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	7 621				
TOTAL	7 621				
TOTAL GENERAL	7 621				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	245		245		
Autres provisions pour dépréciation	5 751		5 751		
TOTAL	5 996		5 996		
TOTAL GENERAL	5 996		5 996		
Dont dotations et reprises financières			5 751		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	113 663	113 663	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 440	26 440	
Groupe et associés	184 602	184 602	
TOTAL	324 706	324 706	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	16 759	5 181	11 578	
Fournisseurs et comptes rattachés	84 717	84 717		
Personnel et comptes rattachés	1 717	1 717		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 959	1 959		
Impôts sur les bénéfices	20	20		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 434	9 434		
Autres impôts taxes et assimilés	946	946		
Groupe et associés	96 504	96 504		
Autres dettes	284	284		
TOTAL	212 340	200 762	11 578	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	21 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 241			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	10.0000	8 450			8 450

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600
Dettes fiscales et sociales	2 788
Total	6 388

Charges et produits constatés d'avance**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 950	91 653
Dont entreprises liées	896	91 653

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 000 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Société A3F
83160 LA VALETTE DU VAR

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

[illegible]